

s.B.30.1.(pays arabes) - BOR/mü  
a.82.Amman.

Berne, le 5 mars 1976

ad p.B.15.21.Koweït.-LC/lcm

Note à la Division politique II

ad		KH	LC		c/d
Datum		8.3			li
Visa		li	✓		
EPD		08.03.76		15	
Ref.	p.B. 15.21. Koweït.				

Documentation sur les relations  
Suisse-Koweït

En nous référant à votre note du 2 février 1976, nous vous signalons que la communauté suisse du Koweït comprend actuellement 43 compatriotes; 36 d'entre eux ne possèdent que la nationalité suisse, les 7 autres étant double-nationaux. Il n'existe pas de groupement suisse au Koweït.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur le fait que la Commission Spühler, dont nous assurons le secrétariat, a décidé d'accorder une certaine priorité aux relations avec les pays arabes. C'est ainsi qu'elle éditera cette année une brochure d'information sur la Suisse en arabe, en vue notamment d'une large distribution lors de l'Exposition industrielle suisse du Caire. Il convient de mentionner en outre que l'Office national suisse du tourisme s'efforcera de créer des "vitrines touristiques" suisses dans les principaux hôtels de la région du Golfe persique. En ce qui concerne les "mass media", le Service suisse des ondes courtes diffuse chaque jour des émissions en arabe qui sont, semble-t-il, assez suivies au Proche-Orient. Quant à l'Office suisse d'expansion commerciale, il a l'intention de publier en 1976 une fiche documentaire sur le Koweït, afin de favoriser le développement des relations commerciales avec ce pays.

Service des Suisses de l'étranger

+ football

*Jaccard*

(Jaccard)